



CÔTES DE BORDEAUX

Côtes & Coeur

Communiqué de presse

Bordeaux, le 02 mai 2016



L'APPELLATION SAINTE-FOY BORDEAUX INTÈGRE L'UNION DES CÔTES DE BORDEAUX

Jeudi 28 avril 2016, les **vignerons des Côtes de Bordeaux** réunis en Assemblée Générale **ont voté à l'unanimité l'intégration de l'appellation Sainte-Foy Bordeaux au sein de l'Union des Côtes de Bordeaux**. Un événement historique depuis sa création en 2007 ! Réunissant désormais 5 terroirs (Blaye, Cadillac, Castillon, Francs et Sainte-Foy), l'Union des Côtes de Bordeaux **confirme** avec cette adhésion **son attractivité, son dynamisme et renforce son influence** parmi les vins de Bordeaux.

Un 5^{ème} membre pour les Côtes de Bordeaux

Pour la 1^{ère} fois dans son histoire, **l'Union des Côtes de Bordeaux s'agrandit** ! A partir de la récolte 2016, l'appellation Sainte-Foy Bordeaux rejoindra ses rangs, devenant officiellement « **Sainte-Foy Côtes de Bordeaux** ». Une décision qui intervient après 8 années de rencontres, d'échanges et de travail entre tous les membres. « *Nous souhaitons rejoindre les Côtes de Bordeaux car nous avons la volonté d'intégrer une force qui nous permettrait de bénéficier d'un dynamisme et de moyens de promotions plus impactants, C'est donc une réelle satisfaction de voir aujourd'hui notre demande validée à l'unanimité par les vignerons des Côtes de Bordeaux.* » témoigne Wilfrid Franc de Ferrière, président de l'appellation Sainte-Foy Bordeaux.

Un projet qui a nécessité un important travail de fond : « *Entrer dans l'Union nécessitait de **s'adapter à des règles de production plus drastiques, de délimiter un territoire moins étendu*** » rappelle-t-il « *ce que nous avons fait !* ». L'intégration de Sainte-Foy Bordeaux a ainsi occasionné une révision du cahier des charges de l'Union et de ses statuts.

Au final, ce sont **30 nouveaux adhérents, une surface géographique de 500 hectares et une production de 10000 hectolitres supplémentaires (dont des vins blancs moelleux et liquoreux)** qui feront désormais partie de l'Union des Côtes de Bordeaux.

Enthousiasme général au sein de l'Union

Véritable événement dans la vie de l'Union des Côtes, la prochaine arrivée de Sainte-Foy Bordeaux a donné lieu à de nombreux commentaires enthousiastes à l'issue de l'Assemblée Générale.

« *L'intégration d'un 5^{ème} membre dans la famille de l'Union des Côtes de Bordeaux est synonyme de nouveaux défis. Encore plus forts, toujours plus unis, nous allons poursuivre notre route vers le succès !* » Stéphane Héraud, Président de l'Union des Côtes de Bordeaux.

« *Nous défendons avec conviction depuis plusieurs années l'idée que l'Union fait la force. Accueillir à présent un nouveau membre est la preuve de la réussite de notre engagement et de notre volontarisme.* » Françoise Lannoye, Présidente de Castillon Côtes de Bordeaux et responsable promotion des Côtes de Bordeaux.

« *Sainte-Foy Bordeaux est très présente sur les marchés export, avec des produits de qualité, et partage les mêmes valeurs que nos membres. Elle va agrandir la famille avec le même état d'esprit et une offre renforcée. Nous avons hâte de collaborer ensemble.* » Patricia Zabalza, Directrice de l'Union des Côtes de Bordeaux.

A propos de l'Union des Côtes de Bordeaux – L'Union des Côtes de Bordeaux regroupe 4 appellations : Blaye, Cadillac, Castillon, Francs et bientôt Sainte-Foy Bordeaux. Vins de qualité à des prix accessibles, les Côtes de Bordeaux produisent principalement des rouges (97%), gourmands, élégants, ronds et structurés.

Service de presse
Union des Côtes de Bordeaux

Aurélie Lascourrèges

Téléphone : + 33 (0)5 56 00 21 98 — mobile : + 33 (0)6 29 49 17 27
a.lascourreges@bordeaux-cotes.com